



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100006

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 9581
N/REF : 6/10/2024 0H01 C:001938 I:29079
V/REF : Contrat N°009581 du 27/09/2015

SDC 'RESIDENCE BALNEA'
CHEZ BOURG GESTION IMMOBILIER
34 AVENUE ALSACE-LORRAINE
01000 BOURG EN BRESSE

IMMEUBLE : RESIDENCE BALNEA
3, RUE DES DIMES
Entrées 31 & 32
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 01 Octobre 2024

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur
LOCALISATION : BATIMENT: BALNEA 31&32 3 RUE DES DIMES 01000 BOURG EN BRESSE
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme M. PRABEL

AFFICHAGE 5 JOURS AVANT NOTRE INTERVENTION	1/5ANS
DÉTARTRAGE DES COLONNES EAUX USES ET EAUX VANNES	1/5ANS
CURAGE DU RESEAU HORIZONTAL	1/5ANS
POMPAGE DES DECHETS	1/5ANS
TRANSFERT EN CENTRE DE TRAITEMENT	1/5ANS

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Octobre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{I_{CHTrev-TS1'}}{I_{CHTrev-TS1}})$$

P' Prix révisé H.T.
P0 Prix contractuel H.T.
I_{CHTrev-TS1} est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat
I_{CHTrev-TS1'} est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/10/2024

Prix de base du contrat : 920,00

Indice I _{CHTrev-TS1}	Mois de l'indice de base	: 04/2014	Valeur : 113,4
	Mois de l'indice de révision	: 06/2024	Valeur : 140,3



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100006

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage colonne(s)/trainasses EU/EV	1/AN	1104,92	1104,92
TOTAL H.T.				1104,92
T.V.A. a 10,00%				110,49
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1215,41</u>

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN